

LETTRE DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS

Chers membres du Réseau des jeunes chercheurs,

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Vous trouverez dans cette lettre l'actualité du droit international du mois de novembre 2023.

Vous trouverez également dans cette lettre l'appel à contributions pour les **demi-journées des jeunes chercheurs de 2024**, organisées dans le cadre du colloque annuel de la SFDI. Ce colloque, organisé par les professeurs Mathias Forteau et Franck Latty, aura pour thème : « ***Sport et droit international*** ».

La première demi-journée organisée par le Laboratoire de droit du sport/CREDIMI de l'Université de Bourgogne, se déroulera à Dijon, le **4 mars 2024** après-midi et sera présidée par M^{me} Hélène Tourard. Elle aura pour thème : « ***Sport et droit international des droits humains*** ».

La deuxième demi-journée, organisée par le Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges, se déroulera à Limoges, le **25 mars 2024** après-midi et sera présidée par le Professeur Charles Dudognon. Elle aura pour thème : « ***Sport et droit international social*** ».

La troisième demi-journée, organisée par le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université, se déroulera à Aix-en-Provence le **12 avril 2024** après-midi et sera présidée par le Professeur Jean-Michel Marmayou. Elle aura pour thème : « ***Sport et droit international économique*** ».

Nous espérons vous voir nombreux à répondre à cet appel.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire cette lettre et en vous souhaitant à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année,

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

SOMMAIRE

NOUVELLES EN VRAC	3
APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI	5
DEMI-JOURNEES DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS DE LA SFDI 2024	6
JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	12
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE.....	12
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT DES INVESTISSEMENTS.....	14
<i>CIRDI</i>	14
<i>Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA</i>	15
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER.....	16
JURISPRUDENCES DES COURS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME.....	16
<i>Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme</i>	16
<i>Cour africaine des droits de l'homme et des peuples</i>	16
<i>Cour européenne des droits de l'Homme</i>	16
COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE	17
JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	19
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT D'ASILE	19
<i>Cour Nationale du Droit d'Asile</i>	19
ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	20
ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.....	20
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES	21
COMITE DU CONSEIL DE SECURITE FAISANT SUITE AUX RESOLUTIONS 1267 (1999), 1989 (2011) ET 2253 (2015) CONCERNANT L'EILIL (DAECH), AL-QAIDA ET LES PERSONNES, GROUPES, ENTREPRISES ET ENTITES QUI LEUR SONT ASSOCIES.....	21
PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL	22
BLOGS DE LANGUE FRANÇAISE	22
BLOGS DE LANGUE ANGLAISE.....	23
BLOGS DE LANGUE ESPAGNOLE	34
BLOGS DE LANGUE ITALIENNE.....	34

NOUVELLES EN VRAC...

- ❖ Le CERIC de Aix-Marseille Université organise un colloque sur le thème « **La territorialisation des fonds marins : où en est l'extension des droits souverains sur le plateau continental au-delà de 200 milles marins ?** » le **9 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre de son cycle de conférences, l'ILF UMR-DICE de Aix-Marseille Université organise une conférence ayant pour thème : « **L'universalité des droits de l'homme : un concept sous examen ?** » le **11 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre de son cycle de conférences sur « **la fin de vie en droit comparé** » en visioconférence intégrale, la Société de Législation Comparée et l'Université Jean Moulin Lyon 3 (CRDMS/IFROSS) proposent l'analyse du cas de la Tunisie le **11 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre de son cycle de séminaires « **Le droit de l'intégration africaine vu depuis les États membres** », l'IRDEIC de l'Université Toulouse 1 Capitole, propose un séminaire inaugural sur le thème de « La norme » le **15 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Le CEDCACE de l'Université Paris Nanterre organise une conférence-débat sur le thème « **La communication de la Commission européenne sur la définition du marché pertinent** » le **15 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ L'IRJS de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne organise un séminaire sur le thème « **Droit étranger et international de la protection sociale** ». Les prochaines dates sont le **17 et 19 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Le CRDI (Université Paris-Panthéon-Assas) et le SERPI (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) organisent un cycle de conférences sur le thème « **La refonte du règlement Bruxelles I bis** ». La prochaine conférence aura lieu le **18 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre du cycle 2024 « Environnement, mobilisations du droit et société civile », Le GDR Climalex et l'ISJPS de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne organisent le prochain séminaire sur

le thème « **Le climat au prétoire : contentieux sous tension face au changement climatique** » le **18 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).

- ❖ Dans le cadre du cycle de séminaires « Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne », le CERIC et le Laboratoire de théorie du droit de Aix-Marseille Université organisent le prochain séminaire sur les thèmes « ***Othering in EU Law : the Case of Migrants*** » et « ***How European is European Law ?*** » le **19 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre du cycle de conférences « La liberté d'expression au 21^e siècle : enjeux sociétaux et défis juridiques », l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris, l'Université Paris Panthéon-Assas et la Cour de cassation organisent la prochaine conférence sur le thème « **La liberté d'expression en conflits (II) : de quelques conflits en particulier** » le **25 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ Dans le cadre du cycle de conférences « L'Union européenne en débat » le CEJEC de l'Université Paris Nanterre organise sa prochaine conférence sur le thème « **Quel avenir pour l'Europe sociale** » le **26 janvier 2024**. Toutes les informations via ce [lien](#).

APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...

- ❖ **Appel à contribution de l'Équipe méditerranéenne de recherche juridique de l'Université de Corse** : les doctorants de l'Équipe méditerranéenne organisent un colloque des doctorants sur le thème de la mobilité intitulé « **Le droit à l'épreuve de la mobilité** ». Le colloque aura lieu la journée du jeudi **11 avril 2024** à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Corse. Cette thématique a vocation à rassembler des doctorants de toutes les branches du droit. La date limite de dépôt est fixée au **5 janvier 2024 (exclu)**. Toutes les informations via ce [lien](#).
- ❖ **Appel à contribution du Law Network - Doctoral Conference**, partenariat formé entre les Universités de Nantes, Birmingham, Florence, Murcie et Kiev. Le premier cycle de conférences aura lieu à l'Université de Nantes en **mai 2024**, et a pour thème : « **Coercion and Well-being in Europe** ». La date limite de dépôt est fixée au **8 janvier 2024 (exclu)**. Toutes les informations via ce [lien](#).

DEMI-JOURNEES DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS DE LA SFDI 2024

APPEL A CONTRIBUTIONS

Dans le cadre du colloque annuel de la SFDI 2024 (les 30 et 31 mai 2024),
organisé par l'Université Paris Nanterre (dir. : Professeurs Mathias Forteau et Franck Latty)
qui aura pour thème :

« **Sport et droit international** »

Le Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI co-organise trois demi-journées ouvertes aux jeunes chercheurs et chercheuses, pour venir échanger et débattre sous la modération d'un enseignant-chercheur de droit international spécialiste des thèmes en lien avec le colloque annuel.

La première demi-journée, par ordre chronologique, organisée par le Laboratoire de droit du sport/CREDIMI de l'Université de Bourgogne, se déroulera à Dijon, le **4 mars 2024** après-midi et sera présidée par M^{me} Hélène Tourard. Elle aura pour thème :

« **Sport et droit international des droits humains** »

La deuxième demi-journée, organisée par le Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges, se déroulera à Limoges, le **25 mars 2024** après-midi et sera présidée par le Professeur Charles Dudognon. Elle aura pour thème :

« **Sport et droit international social** »

La troisième demi-journée, organisée par le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université, se déroulera à Aix-en-Provence le **12 avril 2024** après-midi et sera présidée par le Professeur Jean-Michel Marmayou. Elle aura pour thème :

« **Sport et droit international économique** »

Les contributeurs et contributrices sélectionné-es présenteront leur contribution à l'oral lors de la demi-journée et participeront au débat qui suivra. À l'issue de chacune de ces demi-journées, **deux participant-es seront sélectionné-es par le président ou la présidente pour présenter leur contribution lors du colloque annuel de la SFDI**, organisé par l'Université Paris Nanterre les 30-31 mai 2024. Leur contribution sera alors publiée dans les actes du colloque de la SFDI, aux Éditions A. Pedone.

Présentation générale :

A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la SFDI dédie son colloque annuel à une réflexion transversale sur le thème « Sport et droit international ». L'étude du sport au prisme du droit international – entendu ici au sens large – n'est pas courante dans la doctrine francophone car celle-ci, sauf rares exceptions, étudie le droit du sport selon une vision essentiellement interniste, qu'elle soit privée ou publique. Pourtant, le droit international n'est pas indifférent au sport dont certaines normes l'irriguent directement ou indirectement.

Le mouvement sportif se caractérise par sa régulation transnationale d'origine essentiellement privée, issue du Comité international olympique, des fédérations internationales sportives et de la mise en place de mécanismes autonomes de règlement des différends tels que le Tribunal arbitral du sport. Cette *lex sportiva* déroute parfois les juristes internationalistes, notamment publicistes, puisqu'elle bouscule l'approche stato-centrée du droit international en privilégiant des mécanismes d'autorégulation.

La régulation interétatique n'est néanmoins pas inexistante en la matière. A titre d'exemple, les scandales de dopage ont mis en évidence la nécessité d'une régulation harmonieuse dans ce domaine. Quelques textes normatifs ont alors fait surface. L'UNESCO, organe spécialisé de l'ONU dont est issue la Convention internationale contre le dopage dans le sport qui renvoie au Code mondial antidopage (fruit de l'Agence Mondiale Antidopage), invite les États à une coopération en la matière. Certains États ont cependant fait le choix d'une régulation interne à portée extraterritoriale, à l'instar des États-Unis qui ont adopté en 2020 le *Rodchenkov Act*. Cette loi permet à la justice américaine de poursuivre certaines infractions en lien avec le dopage mettant en cause des intérêts américains, même si elles ont été commises à l'étranger par des ressortissants étrangers. Il apparaît alors que la régulation juridique du sport peut rencontrer, bousculer ou encore s'opposer aux principes du droit international et que la diversité d'acteurs, de l'État à l'individu, en passant par des entités mixtes ou hybrides, influence l'évolution du droit du sport et reflète la multiplicité des cadres normatifs pouvant s'en saisir, ainsi que leur articulation.

Dès lors, bien qu'il se présente sous des traits autonomes, souvent désignés par l'expression de *lex sportiva*, le droit du sport ne peut se départir du droit international, notamment lorsqu'il régule les droits des personnes privées, lesquelles possèdent des droits fondamentaux. La cohérence des droits et des devoirs consacrés dans des normes distinctes doit faire l'objet d'une recherche d'équilibre entre l'effectivité des objectifs du droit sportif et le respect des droits internationalement consacrés. L'imbrication des différents acteurs dans la régulation de la pratique sportive montre que le droit du sport est une matière en évolution dont les contours et relations restent à déterminer.

À l'aune de ces propos, un constat s'impose : les questionnements juridiques relatifs au droit du sport sont loin d'être taris et appellent à la réalisation de diverses études permettant d'en approfondir la connaissance contemporaine. Les demi-journées des jeunes chercheurs interrogeront à cet effet les relations entre le sport et trois domaines importants du droit international : le droit international économique, le droit international des droits humains et le droit international social.



Premier thème :
« Sport et droit international des droits humains »



Demi-journée organisée par le CREDIMI de l'Université de Bourgogne, présidée par Hélène Tourard, Maîtresse de conférences HDR de droit public à l'Université de Bourgogne

Site MSH de Dijon, le 4 mars 2024

La pratique du sport impose nécessairement des questionnements relatifs à son articulation avec les droits humains. La densification des normes de protection de la personne humaine et la multiplication des instruments juridictionnels ou quasi-juridictionnels surveillant leur application ont pour conséquence que la réglementation de la pratique sportive est scrutée avec de plus en plus d'attention. Plusieurs problématiques surgissent à cet égard. Elles concernent notamment l'articulation du droit international du sport avec le respect du droit international des droits humains en tant que branche spécifique du droit international. Le thème contribue également au questionnement sur la constitutionnalisation internationale des droits humains et permet de s'interroger sur la vulnérabilité de certaines catégories d'individus (enfants, réfugiés, minorités sexuelles, etc.) dans la pratique sportive.

Le thème de cette demi-journée inclut l'ensemble des droits humains y compris ceux inscrits dans les conventions internationales ou régionales (les conventions américaine et européenne des droits de l'Homme et la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, etc.), ainsi que les mécanismes juridictionnels y attendant et pouvant proposer des raisonnements spécifiques dans l'application des normes dont ils sont en charge vis-à-vis de la pratique sportive. Les droits humains doivent être entendus au sens large, incluant ainsi les droits ayant une dimension collective comme le droit à un environnement sain, la liberté d'expression ou le droit des minorités. Les contributions peuvent porter sur une étude transversale de la protection ou de l'effectivité des droits mais aussi sur une étude de droit comparé ou être exclusivement centrées sur la portée d'une seule convention.

Les contributions devront avoir un lien avec au moins l'un des thèmes suivants et le sport :

- Arbitrage et droits fondamentaux
- Droits et libertés fondamentaux (internationalement consacrés (spécifiques ou thématiques)
- Standards de protection de l'individu
- Effectivité des droits humains
- Droit comparé entre juridictions des droits de l'homme

Exemples de sujets qui peuvent être proposés :

- La Cour européenne des droits de l'homme, cour suprême du sport ?
- Le sport dans le système interaméricain/africain de protection des droits humains
- Les droits humains dans la jurisprudence arbitrale sportive
- Sport et genre
- Le régime mondial antidopage au regard du droit international des droits de l'homme
- Le principe de non-discrimination fondée sur la nationalité
- Sport et droit à un environnement sain
- Le port de signes religieux à l'occasion des compétitions internationales
- Les « Principes Ruggie » dans le domaine du sport
- Le rôle des Points de contact nationaux de l'OCDE

A noter : deux communications sont d'ores et déjà réservées lors du colloque annuel des 30-31 mai 2024 sur les thèmes suivants : « L'application horizontale au sport du droit international des droits de l'homme » et « L'approche des droits humains par le CIO ». Il est déconseillé aux jeunes chercheurs et chercheuses de proposer des contributions sur ces sujets.

*Demi-journée organisée par le Centre de droit et d'économie du sport de l'Université de Limoges,
présidée par Charles Dudognon, Professeur de droit public à l'Université de Limoges*

Site de Limoges, le 25 mars 2024

La dimension sociale du sport doit être prise en compte. En effet, les sportifs, les pratiquants, les licenciés, sont tous *in fine* des individus qui possèdent des droits en leur nom propre mais aussi, le cas échéant, au nom de leur fonction. Le sport a cela de particulier qu'il est pour beaucoup un loisir, mais qu'il est pour certains une activité professionnelle. Bien que le droit social et le droit du travail présentent une forte dimension interniste, le droit international – entendu en son sens large – vient lui aussi protéger les sportifs employés. Le droit international social, entendu largement, ne se limite pas aux questions de travail et de sécurité sociale : à l'instar de la Charte sociale européenne révisée (1996), il couvre des domaines tels que la santé, les services sociaux, le logement, la culture etc. (en ce sens, v. J.-M. Thouvenin, A. Trebilcock (dir.), *Droit international social*, CEDIN, Bruxelles, Bruylant, 2013, pp.26-27). A cet égard, l'UNESCO joue un rôle moteur dans la conception sociale du droit du sport en promouvant les valeurs sportives auprès des États, tout en proposant un encadrement de la pratique, et ce malgré la difficulté liée à la diversité des sujets qui répondent à des mécanismes de responsabilité distincts.

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il semble nécessaire de mettre la dimension sociale du droit du sport en lumière et d'envisager les droits et obligations qui pèsent sur chacun des acteurs du monde sportif. La dimension sociale du droit du sport fait face à un défi de taille, celui de transcrire des valeurs qui font société en cadre normatif. La discipline étant très large, l'appel à contributions se veut le plus ouvert possible, les thèmes proposés n'étant qu'indicatifs.

Les contributions devront avoir un lien avec au moins l'un des thèmes suivants et le sport :

- Droit social (au plan international (public ou privé) et/ou européen)
- Droits humains en relation avec le domaine social
- Droit international du travail
- Droit international de la santé

Exemples de sujets qui peuvent être proposés :

- La protection sociale, juridique et économique des sportifs mineurs
- La réalisation à travers le sport des droits des personnes en situation de handicap
- Les droits des travailleurs sportifs migrants
- La place du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels dans le domaine sportif
- Approche internationale des droits syndicaux dans le sport
- Le droit à la protection de la santé dans le domaine du sport
- Culture et sport : approche internationale
- Durabilité et Jeux olympiques et paralympiques
- Droit au logement v. organisation de compétitions sportives internationales
- Les rôles respectifs de l'UNESCO et de l'OMS en matière de sport
- Le rôle de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport
- La négociation collective dans le sport sous une perspective internationale

A noter : deux communications sont d'ores et déjà réservées lors du colloque annuel des 30-31 mai 2024 sur les thèmes suivants : « Le droit au sport » et « Les droits des sportifs en tant que travailleurs ». Il est déconseillé aux jeunes chercheurs et chercheuses de proposer des contributions sur ces sujets.

*Demi-journée organisée par le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université,
présidée par Jean-Michel Marmayou, Professeur de droit privé à Aix-Marseille Université
Site d'Aix-en-Provence, 12 avril 2024*

La dimension marchande et économique du sport est impossible à ignorer. Le sport est une activité professionnelle pour nombre de sportifs. Il nécessite des équipements qui représentent autant de marchés pour les fabricants. C'est un vecteur de notoriété et de publicité pour les entreprises de tous secteurs, un espace attractif pour les investissements financiers car il entraîne de la création de valeur. Loin de pouvoir vivre en marge des principes essentiels du droit des affaires, il doit donc composer avec toutes les branches du droit économique. Et dans la mesure où le sport se déploie par-delà les frontières, il doit admettre, soutenir, voire profiter de l'application du droit international économique. Les points de rencontre sont ainsi nombreux entre le phénomène sportif et le droit international économique à vocation mondiale comme à vocation plus régionale comme le droit de l'UE, celui d'OHADA ou celui de l'ASEAN.

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il est plus qu'utile d'étudier ces points de rencontre pour mettre en lumière la manière dont le sport est affecté par l'application du droit international économique et, corrélativement, déterminer comment ce dernier se transforme, renouvelle ses concepts ou tempère ses principes essentiels au contact du sport. La discipline étant très large, l'appel à contributions se veut le plus ouvert possible, les thèmes proposés n'étant qu'indicatifs.

Les contributions devront avoir un lien avec au moins l'un des thèmes suivants et le sport :

- Droit international des investissements
- Droit du commerce international
- Droit international de la propriété intellectuelle (WIPO-OMPI)
- Droit international fiscal
- Droit monétaire
- Droit de l'UE : libertés de circulation (des capitaux, des marchandises, des services, des travailleurs)
- Droit de l'UE : liberté de la concurrence (droit des concentrations, ententes, abus de domination)

Exemples de sujets qui peuvent être proposés :

- Le champ d'application territorial des droits accordés aux organisateurs sportifs
- Le test *Wouters* dans le sport
- La portée normative de l'article 165 TFUE
- L'organisateur d'une grande compétition sportive internationale peut-il « frapper » sa cryptomonnaie ?
- Les stratégies d'évitement du droit économique international par les organisations sportives mondiales
- Le marché (concurrentiel ?) de la justice sportive internationale privée
- La monétisation des metaverses liés au sport
- Le sport peut-il être un service d'intérêt général à dimension internationale ?
- Conformité aux principes essentiels du droit international économique : compliance ou contrôle *a posteriori* ?
- La coordination des impératifs environnementaux, économiques et sportifs est-elle possible ?
- Approche fiscale des JOP de Paris 2024

A noter : deux communications sont d'ores et déjà réservées lors du colloque annuel des 30-31 mai 2024, sur les thèmes suivants : Le droit de l'UE devant le TAS ; Le droit international de la propriété intellectuelle en matière sportive. Il est déconseillé aux jeunes chercheurs de proposer des contributions sur ces sujets.

Informations pratiques :

Les propositions de contributions sont à envoyer au plus tard le **31 janvier 2024** à l'adresse : jeunes.chercheurs@sfdi.org

Les propositions de contributions ne devront pas excéder deux pages maximum (Times New Roman, 12, interligne 1,15), elles doivent obligatoirement être envoyées au format Word (.doc ou .docx) et être accompagnées d'un CV (la sélection est anonymisée). Les candidats et candidates doivent indiquer (dans le CV ou dans l'en-tête de leur contribution) leurs qualités et fonctions, ainsi que leur université ou institution de recherche de rattachement de l'année en cours.

Il est possible de soumettre deux propositions de contribution ou d'indiquer en cas de doute les deux demi-journées pour lesquelles vous pensez que votre contribution peut être pertinente, mais une seule participation sera possible. Les propositions doivent être rédigées nécessairement en langue française.

L'appel à contributions est limité aux jeunes chercheurs et chercheuses, entendu comme les personnes préparant un doctorat en droit ou dans une autre discipline pertinente au regard du sujet, ainsi que les docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de trois ans et n'ayant pas encore obtenu un emploi de Maître de conférences ou de Professeur (la qualification aux fonctions de Maître de conférences ou la candidature au concours d'agrégation ne sont pas un obstacle à la candidature).

La sélection des contributions sera effectuée par le Président de chacune des demi-journées, mais la communication avec les candidats et candidates sera assurée par le Bureau des jeunes chercheurs. Aussi les personnes retenues seront informées par courriel par ce Bureau. Les deux jeunes chercheurs ou chercheuses par demi-journée sélectionné-es pour participer au colloque de la SFDI les 30-31 mai 2024 verront leur communication publiée dans les actes du colloque, aux Éditions A. Pedone.

A l'issue des demi-journées, les contributions écrites des autres participant-es devront être soumises aux Présidents des demi-journées selon un calendrier qui leur sera transmis. Une publication de ces communications dans une revue ou un ouvrage collectif dédié est envisagée. *A minima*, elles seront mises en ligne sur le site de la SFDI.

En espérant vous lire !

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

Mathilde Desurmont – Juliette Hodayé – Apolline Marichez

JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Cour internationale de Justice

Avec la contribution de Mathilde Desurmont, Doctorante à l'Université de Strasbourg (pour les communiqués, ordonnances, mesures conservatoires et exceptions préliminaires) et de Suzy Malbeaux, Doctorante à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (pour les arrêts de fond et de réparation et les avis consultatifs)

La Cour a rendu deux ordonnances en indication de mesures conservatoires, a tenu des audiences publiques et a reçu une demande d'avis consultatif de la part de l'OIT.

9 novembre [Communiqué de presse](#) : L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ont élu cinq membres de la Cour internationale de Justice pour un mandat de neuf ans. Mme la juge Hilary Charlesworth (Australie) a été réélue membre de la Cour. M. Bogdan-Lucian Aurescu (Roumanie), Mme Sarah Hull Cleveland (États-Unis d'Amérique), M. Juan Manuel Gómez Robledo Verduzco (Mexique) et M. Dire Tladi (Afrique du Sud) ont été élus juges à la Cour. Leur nomination prendra effet le 6 février 2024, la Cour devra au cours de ce mois élire son Président.

14 novembre [Communiqué de presse](#) : L'OIT a déposé une demande d'avis consultatif auprès de la Cour et lui prie d'interpréter la Convention n°87 de l'OIT et de répondre à la question suivant : Le droit de grève des travailleurs et de leurs organisations est-il protégé par la convention (no 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 ?

14-15 novembre [Communiqué de presse](#) : A eu lieu l'audience publique sur la demande en indication de mesures conservatoires présentée par le Guyana. Cette demande en mesures conservatoires intervient dans le cadre de l'affaire de la *Sentence arbitrale du 3 octobre 1899 (Guyana c. Venezuela)*. La décision de la Cour relative à la nouvelle demande de mesures conservatoires sera rendue à une date ultérieure actuellement inconnue.

15 novembre [Déclaration d'intervention conjointe](#) : La République fédérale d'Allemagne, le Canada, le Royaume du Danemark, la République française, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (conjointement) et les Maldives ont déposé des déclarations d'intervention en l'affaire relative à l'Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (*Gambie c. Myanmar*). Conformément à l'article 63 du Statut de la Cour, les États

parties à une convention dont l'interprétation est en litige devant la Cour ont le droit d'intervenir pour présenter son interprétation à la Cour. La décision de la Cour lui sera alors également obligatoire.

16 novembre [Ordonnance](#) : La Cour a prononcé deux mesures conservatoires dans le cadre de l'affaire de *l'Application de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Canada et Pays-Bas c. République arabe syrienne)*. La République arabe syrienne doit prendre toutes les mesures en son pouvoir afin de prévenir les actes de torture et autres actes constitutifs de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et de veiller à ce qu'aucune personne qui pourrait se trouver sous son contrôle, son autorité ne commette de tels actes. Elle doit aussi prendre des mesures effectives pour prévenir la destruction et assurer la conservation de tous les éléments de preuve relatifs aux allégations de tels actes. Ces deux mesures conservatoires ont été adoptées à 13 voix contre 2. Monsieur le juge Gevorgian, vice-président, a rédigé une [opinion dissidente](#) et Madame la juge Xue a rédigé une [déclaration](#) expliquant leur vote.

16 novembre [Ordonnance](#) : la Cour déclare que l'OIT et les États parties à la convention (n°87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical sont susceptibles de fournir des renseignements utiles et qu'ils peuvent en vertu de l'article 66§2 du Statut de la CIJ présenter des exposés écrits dans le cadre de l'Avis consultatif sur le *Droit de grève au regard de la convention no 87 de l'OIT*. La CIJ a fixé au 16 mai 2024 la date butoir à laquelle les États et les organisations, conformément aux exigences de l'article 66§2 et 66§4 du Statut de la CIJ, peuvent présenter les exposés écrits.

17 novembre [Ordonnance](#) : La Cour a prononcé deux mesures conservatoires, ainsi qu'une mesure en information, dans le cadre de l'affaire de *l'Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan)*. La République d'Azerbaïdjan doit veiller à ce que toute personne qui aurait quitté le Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaiterait y retourner soit en mesure de le faire en toute sécurité ; que toute personne qui serait restée au Haut-Karabakh après le 19 septembre 2023 et qui souhaiterait en partir soit en mesure de le faire en toute sécurité ; que toute personne qui serait restée au Haut-Karabakh ne fasse pas l'objet de recours à la force ou d'intimidation susceptible de l'inciter à fuir. La République d'Azerbaïdjan doit protéger et préserver les documents et registres liés à l'enregistrement, à l'identité, et à la propriété privée vivant ou ayant vécu au Haut-Karabakh. La République d'Azerbaïdjan doit présenter à la Cour un rapport sur les dispositions qu'elle aura prises pour donner effet aux mesures conservatoires indiquées dans un délai de 8 semaines. Ces mesures conservatoires ont été adoptées à 13 voix contre 2. Monsieur le juge YUSSUF a rédigé une [opinion dissidente](#) ; Monsieur le juge ad-hoc KOROMA a lui aussi rédigé une [opinion dissidente](#).

24 novembre [Communiqué de presse](#) : La CIJ autorise la Communauté du Pacifique à participer à la procédure de l'Avis consultatif relatif sur les *Obligations des États en matière de changement climatique* en vertu de l'article 66§2 de son Statut.

Jurisprudences relatives au droit des investissements

CIRDI

Avec la contribution de Ruxandra Gologan

Goldgroup Resources, Inc. v. United Mexican States, [ICSID Case No. ARB/23/4](#)

- [Procedural Order No. 1](#), November 9, 2023 (disponible en anglais)
- [Procedural Order No. 2](#), November 9, 2023 (disponible en anglais)

Westmoreland Coal Company v. Canada, [ICSID Case No. UNCT/23/2](#)

- [Claimant's Response to Memorial on Jurisdiction](#), September 20, 2023 (disponible en anglais)

Tayeb Benabderrahmane v. State of Qatar, [ICSID Case No. ARB/22/23](#)

- [Procedural Order No. 3](#), October 3, 2023 (disponible en anglais)
- [Procedural Order No. 3 - Annex A](#), October 3, 2023 (disponible en anglais)
- [Procedural Order No. 3 - Separate Opinion of Lucinda A. Low](#), October 3, 2023 (disponible en anglais)

Sargeant Petroleum, LLC v. Dominican Republic, [ICSID Case No. ARB\(AF\)/22/1](#)

- [U.S. Written Submission under DR- CAFTA](#), Article 10.20(2), November 9, 2023 (disponible en anglais)

Energía y Renovación Holding, S.A. v. Republic of Guatemala, [ICSID Case No. ARB/21/56](#)

- [Resolución Procesal No. 8](#) – Sobre alegados incumplimientos de la Resolución Procesal No. 7, December 8, 2023 (disponible en espagnol)

First Majestic Silver Corp. v. United Mexican States, [ICSID Case No. ARB/21/14](#)

- [Respondent's Reply on the Preliminary Objection to Jurisdiction](#), September 9, 2023 (disponible en anglais)
- [Claimant's Rejoinder to the Respondent's Preliminary Objection to Jurisdiction](#), November 6, 2023 (disponible en anglais)

Grupo Energía Bogotá S.A. E.S.P. and Transportadora de Energía de Centroamérica S.A. v. Republic of Guatemala, [ICSID Case No. ARB/20/48](#)

- [Decision on the Respondent's Preliminary Objections](#), November 24, 2023 (disponible en espagnol)

Vercara, LLC (formerly Security Services, LLC, formerly Neustar, Inc.) v. Republic of Colombia, [ICSID Case No. ARB/20/7](#)

- Decision on Security for Costs, September 27, 2023 (disponible en [anglais](#) et [espagnol](#))

Orazul International España Holdings S.L. v. Argentine Republic, [ICSID Case No. ARB/19/25](#)

- Award of the Tribunal, December 14, 2023 (disponible en [anglais](#) et [espagnol](#))

Angel Samuel Seda and others v. Republic of Colombia, [ICSID Case No. ARB/19/6](#)

- [Procedural Order No. 15](#), November 9, 2023 (disponible en anglais)

Raymond Charles Eyre and Montrose Developments (Private) Limited v. Democratic Socialist Republic of Sri Lanka, [ICSID Case No. ARB/16/25](#)

- [Excerpts of the Decision on Annulment](#), December 2, 2020 (disponible en anglaise, récemment publié)

Sodexo Pass International SAS v. Hungary, [ICSID Case No. ARB/14/20](#) (récemment publiés)

- [Excerpts of Decision on Annulment](#), May 7, 2021 (disponible en anglais)

[Excerpts of Award](#), January 28, 2019 (disponible en anglais)

Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Avec la contribution de Natalia Gaucher-Mbodji, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille et Mohamadou Fallou Mbodji, docteur en droit, Of Counsel, Alexander & Partners

Note : L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), instituée le 17 octobre 1993 par le Traité de Port-Louis, regroupe aujourd'hui 17 États africains. Son objectif est de rationaliser le droit des affaires afin de garantir la sécurité juridique des investissements en Afrique, mais aussi d'offrir une sécurité judiciaire.

Cette chronique de jurisprudence s'adapte au rythme de la publication des arrêts dans le Recueil de jurisprudence de la CCJA, disponible à l'achat [sur le site de son éditeur](#). La Cour a récemment publié l'ensemble de sa jurisprudence de l'année 2021. Nous présentons ce mois-ci les arrêts intéressants rendus en matière de compétence entre janvier et mai 2021.

À paraître dans la prochaine lettre.

Tribunal International du Droit de la Mer

Avec la contribution de Charlotte Collard, doctorante à l'Université de Paris I

Le 16 novembre 2023, le Président de la Chambre spéciale du TIDM constituée pour connaître de l'*Affaire du navire « Heroic Idun » (No. 2) (Îles Marshall/Guinée équatoriale)* a rendu une [ordonnance](#) par laquelle les dates d'expiration des délais pour la présentation du mémoire des Îles Marshall et du contre-mémoire de la Guinée équatoriale ont été respectivement reportées au 18 décembre 2023 et au 15 juillet 2024.

Jurisprudences des cours régionales des droits de l'Homme

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme

Avec la contribution de Camille Michel, doctorante à l'Université d'Orléans

À paraître dans la prochaine lettre.

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Avec la contribution de Fagueye Wélé, doctorante à l'Université Paris Nanterre

Aucune activité notable de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples à signaler pour le mois de novembre 2023.

Cour européenne des droits de l'Homme

Avec la contribution de Pierre Jourdain, doctorant de l'Université Paris-Panthéon-Assas

[Lang c. Ukraine, arrêt du 9 novembre 2023, req. n°49134/20 \(uniquement en anglais\)](#)

[extradition – réclusion criminelle à perpétuité incompressible – article 3 CEDH – conflit russo-ukrainien]

Cette affaire est assez classique dans son principe mais a la particularité de survenir en marge du conflit russo-ukrainien. Le requérant habite à Kiev, il est vétéran de l'armée étatsunienne et s'est rendu plusieurs fois en Ukraine entre 2015 et 2019. Il a servi dans des « formations armées » ukrainiennes combattant dans le cadre du conflit russo-ukrainien. Celui-ci fait l'objet de poursuites pénales en Arizona, Caroline du Nord et Floride mais également de poursuites fédérales au titre d'un nombre impressionnant de charges. L'extradition du requérant a été réclamée par les Etats-Unis et octroyée par l'Ukraine. Craignant de faire l'objet d'une peine de réclusion criminelle à perpétuité incompressible aux

Etats-Unis, il allègue que son extradition par l'Ukraine constituerait une violation de l'article 3 de la Convention.

La Cour relève que le requérant n'a pas démontré qu'il risquait d'exécuter une peine de réclusion criminelle à perpétuité incompressible *de jure* ou *de facto* – notamment en soumettant à la Cour des exemples de telles condamnations dans des situations similaires ou au moins analogues à la sienne. De ce fait, la Cour considère que l'extradition du requérant ne constitue pas une violation de l'article 3 de la Convention.

Cour de justice de l'Union européenne

Avec la contribution d'Arthur Etronnier, doctorant contractuel en droit international et européen à l'Université Paris XII

« Politique étrangère et de sécurité commune – Mesures restrictives prises eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine – Gel des fonds – Liste des personnes, entités et organismes auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques – Inscription et maintien du nom du requérant sur les listes – Notion d'"homme d'affaires influent" – Article 2, paragraphe 1, sous g), de la décision 2014/145/PESC – Exception d'illégalité – Obligation de motivation – Erreur d'appréciation – Droit d'être entendu – Droit de propriété – Liberté d'entreprise – Proportionnalité – Détournement de pouvoir »

Le 15 novembre 2023, le Tribunal de l'Union a rendu un arrêt en matière de gel d'avoir suite aux mesures restrictives adoptées à l'encontre de la Russie dans le cadre de ses activités militaires menées en violation de la souveraineté du territoire ukrainien. En substance, le requérant (« OT ») a été ciblé par des mesures de gels d'avoir et, ce, dès 2014. Celles-ci ont été régulièrement renouvelées jusqu'au règlement d'exécution 2022/427 et à la décision 2022/429 qui ont fait l'objet du recours en annulation présentement étudié. Le motif retenu par le Conseil pour justifier les mesures de gel d'avoir était que le fait que le requérant répondait à la qualité « d'homme d'affaires influents » telle que prévue par l'article 2 de la décision 2014/145 et 3 du règlement 269/2014.

Le requérant a invoqué des arguments qui intéressaient directement le droit international en ce sens qu'il mobilisait les articles 2 et 3 de la Convention de New York relative aux droits de l'enfant et l'article 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cependant, celui-ci a précisé au moment de l'audience, qu'il souhaitait renoncer à ceux-ci.

Le requérant arguait également la violation des droits de la défense et du droit d'être entendu qui peuvent, dans une certaine mesure, trouver un écho en droit international. Plus précisément le

requérant considérait qu'il n'avait pas reçu en temps utile les motifs d'inscription de son nom sur les listes de gel, que les actes attaqués ne lui avaient pas été communiqués directement mais avaient été publiés dans un avis, que le Conseil aurait dû porter à sa connaissance les raisons de son maintien continu sur les listes de gel et que la production d'une pièce nouvelle dans la duplique du Conseil violait lesdits droits.

Le Tribunal a rejeté les arguments du requérant en retenant largement les arguments du Conseil. Dans un premier temps, il s'est fondé sur sa jurisprudence constante selon laquelle dès lors qu'il ne dispose pas d'information quant à l'adresse de la personne visée, le Conseil est considéré comme étant dans l'impossibilité de communiquer individuellement à une personne physique les mesures restrictives dont il fera l'objet. Ainsi la seule publication au Journal Officiel des mesures restrictives suffit.

Dans un second temps, en ce qui concerne la communication en temps utile, le Tribunal s'est basé sur l'échange de lettres qui avait eu lieu entre le Conseil et le requérant, permettant à ce dernier de faire connaître son point de vue ce qui garantirait les droits de la défense.

Dans un troisième temps, en ce qui concerne le maintien sur les listes de gel, le Tribunal a également suivi les arguments du Conseil. En effet, le Conseil n'avait pas le devoir de porter à la connaissance du requérant les raisons du maintien dès lors que ce maintien était fondé sur les mêmes motifs que l'inscription initiale.

Enfin le Tribunal, soutient qu'aucune nouvelle motivation n'avait été produite et que l'apport d'une nouvelle pièce (en l'occurrence un article du *Monde Diplomatique* relatif à la corruption en Russie) ne constituait qu'une réponse à un argument de la réplique du requérant.

JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Jurisprudences relatives au droit d'asile

Cour Nationale du Droit d'Asile

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'État) à la CNDA

Vous trouverez ci-dessous les décisions publiées, parfois relativement anciennes, ainsi que le lien vers le commentaire, le tout figurant sur le [site de la CNDA](#).

Une courte analyse de chacune des décisions est disponible [ici](#).

[CNDA 22 septembre 2023 Mme R. et ses enfants n°23004369, n°23004370 et n°23004371 C+](#)

« Demande familiale : la Cour juge qu'il n'y a pas lieu d'étendre à l'enfant mineur de nationalité portugaise la protection subsidiaire qu'elle accorde à sa mère angolaise »

[CNDA 20 septembre 2023 M. D. n°22040929 C+](#)

« Prenant acte de la dernière note d'orientation sur la Somalie de l'Agence de l'Union européenne pour l'Asile, la CNDA octroie la protection subsidiaire à un somalien en raison de la violence aveugle élevée sévissant dans le Bas-Shabelle et au Bénéadir »

[CNDA 20 septembre 2023 Mme M. n°22040462 C+](#)

« SOMALIE : Prenant acte de la dernière note d'orientation sur la Somalie de l'Agence de l'Union européenne pour l'Asile, la Cour octroie la protection subsidiaire à une somalienne et sa fille en raison de la violence aveugle élevée dans le Moyen-Shabelle »

[CNDA 12 septembre 2023 Mme S. n°22059173 C](#)

« La CNDA octroie le bénéfice de la protection subsidiaire à une ressortissante de la République démocratique du Congo (RDC) menacée par un réseau transnational de traite basé au Nigeria dont elle est parvenue à s'extraire »

[CNDA 26 juillet 2023 M. S. n°23014441 C+](#)

« La CNDA accorde l'asile à un ressortissant soudanais originaire du Darfour-ouest en raison de la situation de violence aveugle d'intensité exceptionnelle sévissant dans la région »

ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Assemblée générale des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'État) à la CNDA

Novembre

[A/RES/78/12](#) : Journée mondiale de sensibilisation à la myopathie de Duchenne

[A/RES/78/11](#) : Le Golan syrien

[A/RES/78/10](#) : Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

[A/RES/78/9](#) : Célébration du vingt-cinquième anniversaire du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale

[A/RES/78/8](#) : Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

[A/RES/78/7](#) : Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique

[A/RES/78/6](#) : Rapport de la Cour pénale internationale

Octobre

[A/RES/77/5](#) : Séances plénières que l'Assemblée générale consacrera, les 8 et 9 décembre 2022, à l'examen de la question intitulée "Les océans et le droit de la mer" et à la célébration du quarantième anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

[A/RES/77/4](#) : Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du budget-programme de 2022 : missions politiques spéciales – Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

[A/RES/77/3](#) : Prévisions révisées concernant les activités menées par les entités des Nations Unies pour atténuer l'insécurité alimentaire mondiale et ses conséquences humanitaires

[A/RES/77/2](#) : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : demandes présentées au titre de l'Article 19 de la Charte

[A/RES/77/1](#) : Expression de solidarité et appui au Gouvernement et au peuple pakistanais, et intensification des secours d'urgence et des activités de relèvement, de reconstruction et de prévention à la suite des récentes inondations dévastatrices

Conseil de sécurité des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'État) à la CNDA

Novembre

[S/RES/2712 \(2023\)](#) : La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

[S/RES/2711 \(2023\)](#) : La situation en Somalie

[S/RES/2710 \(2023\)](#) : La situation en Somalie

[S/RES/2709 \(2023\)](#) : La situation en République centrafricaine (MINUSCA)

[S/RES/2708 \(2023\)](#) : Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud (FISNUA)

[S/RES/2707 \(2023\)](#) : La situation au Moyen-Orient (2140 Comité)

[S/RES/2706 \(2023\)](#) : La situation en Bosnie-Herzégovine

Octobre

[S/RES/2705 \(2023\)](#) : La situation en Somalie (MANUSOM)

[S/RES/2704 \(2023\)](#) : Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

[S/RES/2703 \(2023\)](#) : La situation concernant le Sahara occidental (MINURSO)

[S/RES/2702 \(2023\)](#) : La situation en Libye (MANUL)

[S/RES/2701 \(2023\)](#) : La situation en Libye (Libye sanctions)

[S/RES/2700 \(2023\)](#) : La question concernant Haïti (Haïti sanctions)

[S/RES/2699 \(2023\)](#) : La question concernant Haïti (MSS)

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

Avec la contribution d'Eloïse Petit-Prévost, docteur de l'Université d'Angers

À paraître dans la prochaine lettre.

PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL

Blogs de langue française

Le Club des juristes

D. Rebut, « [Bombardement d'un camp de réfugiés : que penser de la qualification de crime de guerre employée par l'ONU ?](#) », 3 novembre 2023.

H. Flavier, « [La longue route de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne](#) », 17 novembre 2023.

D. Rebut, « [Quelle portée pour le mandat d'arrêt international visant Bachar al-Assad ?](#) », 17 novembre 2023.

H. Alcaraz, « [Nouvelle Constitution au Chili : quels enjeux ?](#) », 20 novembre 2023.

N. Haupais, « [La Russie se retire de deux traités relatifs à l'armement : quelles conséquences ?](#) », 23 novembre 2023.

T. Fleury Graff, « [Où en est le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabagh ?](#) », 24 novembre 2023.

A. Antoine, « [Come-back de David Cameron au Gouvernement : un impensé constitutionnel ?](#) », 29 novembre 2023.

Libertés, libertés chéries

R. Letteron, « [CEDH : Un syndicat suisse, appui involontaire de la QPC française](#) », 28 novembre 2023.

Blogs de langue anglaise

Avec la contribution de Maria Gudzenko, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

[Armed Groups and International Law](#)

M. Sosnowski, « [Known Unknowns: or the things that you thought you knew about a ceasefire in Gaza that it turns out you did not](#) », 9 novembre 2023.

T. Gill, « [The ICJ Wall Advisory Opinion and Israel's Right of Self-Defence in Relation to the Current Armed Conflict in Gaza](#) », 13 novembre 2023.

M. Longobardo, « [Some Reflections on the Use of Force in the Recent Escalation of the Israeli-Palestinian Conflict](#) », 15 novembre 2023.

A. Jackson, « [The Gaza effect: How the Israel-Hamas war is shaping armed group behaviour and the prospects of engagement](#) », 20 novembre 2023.

Y. Mouratidi, « [Engaging armed groups on environmental protection and climate change: current challenges, approaches and looking to the future](#) », 21 novembre 2023.

[ASIL Insights - American Society of International Law](#)

L. N. Sadat, « [Understanding the New Convention on Mutual Legal Assistance for International Atrocity Crimes](#) », 15 novembre 2023.

[DCU Brexit Institute](#)

G. Simpson, « [The Windsor Framework Offers Northern Ireland the "Best of Both Worlds" – But for How Long?](#) », 2 novembre 2023.

N. Moran, « [The Apple Case: proceedings so far and reflections on the Opinion of Advocate General Pitruzella](#) », 21 novembre 2023.

H. Yesil, « [A Promising Rwanda Decision from the UK Supreme Court](#) », 28 novembre 2023.

[EJIL : Talk ! – Blog of the European Journal of International Law](#)

- L. Acconciamesa, « [When Should ECtHR Proceedings Become ‘Horizontal’? The Issue of the ‘Interested’ Third Party in A.S. and M.S. v. Italy](#) », 1 novembre 2023.
- M. Alexianu, « [Provisional, but Not \(Always\) Pointless: Compliance with ICJ Provisional Measures](#) », 3 novembre 2023.
- A. Manea, « [Too Early To Tell? The \(Un\)lawfulness of Israeli Attacks: The Case of the Jabalia Refugee Camp](#) », 4 novembre 2023.
- Z. Opeida, « [Application of WTO Law to Disputed Territories: A Fresh Perspective Arising from Annexation of Crimea and Recent Antidumping Investigation against Imports from China](#) », 6 novembre 2023.
- L. Daniele, « [A lethal misconception, in Gaza and beyond: disguising indiscriminate attacks as potentially proportionate in discourses on the laws of war](#) », 7 novembre 2023.
- M. Schack, « [In Defence of Preliminary Assessments: Proportionality and the 31 October Attack on the Jabalia Refugee Camp](#) », 8 novembre 2023.
- I. Opartyová, J. Lindeboom, « [Towards a gender-sensitive EU external trade policy](#) », 9 novembre 2023.
- B. L. Cox, « [In Defence of Doctrinal Assessments: Proportionality and the 31 October Attack on the Jabalia Refugee Camp](#) », 10 novembre 2023.
- J. de Hemptinne, « [Classifying the Gaza Conflict Under International Humanitarian Law, a Complicated Matter](#) », 13 novembre 2023.
- M. Milanovic, « [Does Israel Have the Right to Defend Itself?](#) », 14 novembre 2023.
- R. Van Steenberghe, « [A plea for a right of Israel to self-defence in order to restrict its military operations in Gaza: when jus ad bellum comes to the aid of jus in bello](#) », 16 novembre 2023.
- A. Zimmermann, « [Five, four, three... and counting down? – the outcome of the recent triennial elections at the International Court of Justice](#) », 17 novembre 2023.
- M. Sharpe, « [Humanitarian access to Gaza](#) », 20 novembre 2023.
- M. Tignino, T. Kebebew, « [How does the classification of armed conflict impact the protection of freshwater in Gaza?](#) », 20 novembre 2023.
- G. Ünüvar, « [The Mandate Conundrum: Reflections on the 46th Session of the UNCITRAL Working Group III on ISDS Reform](#) », 21 novembre 2023.
- A. Roberts, T. St John, « [UNCITRAL and ISDS Reform: Moving to the Delivery Phase](#) », 22 novembre 2023.
- B. Kunoy, « [The Recognition of a Customary Rule of International Law in NICOL II – A Redundant Exercise?](#) », 22 novembre 2023.
- A. Roberts, T. St John, « [UNCITRAL and ISDS Reform: Lifelong Learning](#) », 23 novembre 2023.

S. Bao, « [Dial CPTPP for Climate Change-Related Civil Society Involvement in China: The Experimental Potential of the CPTPP's Environmental Submissions and Referral Procedure](#) », 24 novembre 2023.

D. Guilfoyle, A. Green, « [The Australia-Tuvalu Falepili Union Treaty: Security in the face of climate change ... and China?](#) », 28 novembre 2023.

R. Buchan, « [Self-Defence as an Exception to the Principle of Non-Use of Force: Debunking the Myth](#) », 29 novembre 2023.

M. Gapsa, « [Guyana v Venezuela: Intriguing Pleadings in an \(In\)conspicuous Case](#) », 30 novembre 2023.

[EU Immigration and Asylum Law and Policy](#)

V. Mitsilegas, « [The Supreme Court rules the UK-Rwanda policy unlawful](#) », 21 novembre 2023.

[EU Law Analysis](#)

J. de Coninck, « [Europol's Joint and Several Liability Regime: Revolutionizing EU Fundamental Rights Responsibility?](#) », 1 novembre 2023.

L. Lemoine, « [Amazon v DSA: insights from interim proceedings](#) », 17 novembre 2023.

T. E. Lagrand, S. Nicolosi, « [Rethinking Gender-Based Asylum: A Look at the Advocate General's Opinion on Women Fleeing the Taliban](#) », 21 novembre 2023.

S. Peers, « [Taking Rights Away Seriously: the Council's position on the long-term residents Directive](#) », 25 novembre 2023.

A. Gikay, « [Live Facial Recognition for Law Enforcement: The European Union's Regulatory Approach Should be Informed by UK Police's Practice](#) », 29 novembre 2023.

A. Deb, « [Angesom's application for judicial review: the Fundamental Rights Charter makes a \(shaky\) comeback in Northern Ireland](#) », 29 novembre 2023.

A. Kunst, « [Judicial control over alleged breaches of fundamental rights in the implementation of Eulex Kosovo and Advocate General's Ćapeta's Opinion in Joined Cases C-29/22 P and C-44/22 P](#) », 30 novembre 2023.

[EUROPEAN LAW BLOG - News and Comments on EU Law](#)

- L. Züllig, « [The Traumatic Growing of Age of EU Law’s ‘Cherished Child’? AG Emiliou’s Opinion on Covid-19 Related Mobility Restrictions in the Nordic Info Case \(C-128/22\)](#) », 2 novembre 2023.
- F. Barth, « [C-238/22 LATAM vs C-180/22 Mensing II: Is the Court’s approach to the relevance of the wording used in EU law provisions too flexible?](#) », 3 novembre 2023.
- A. Lodie, « [Are personal data always personal? Case T-557/20 SRB v. EDPS or when the qualification of data depends on who holds them](#) », 7 novembre 2023.
- K. Propp, « [In the Shadow of the European Court of Justice: The Luxembourg Conference on Transatlantic Data Transfers](#) », 17 novembre 2023.
- D. Nagode, « [A Franco-Italian ploy to protect the carnivore consumer](#) », 20 novembre 2023.
- R. Klomberg, « [The Saga of Surrender Continues: Developments of the fundamental rights exception in the Court of Justice’s E.D.L. case and the Opinion of Advocate-General Capeta in GN](#) », 27 novembre 2023.
- P. Van Cleynenbreugel, P. Mattioli, « [Digital Services Coordinators and other competent authorities in the Digital Services Act: streamlined enforcement coordination lost?](#) », 30 novembre 2023.

[Humanitarian Law & Policy](#)

- S. Berrang, « [How would IHL apply to hostilities in outer space?](#) », 2 novembre 2023.
- M. Spies, « [A human-centered approach to outer space security: how to boost UN efforts in the near-term](#) », 9 novembre 2023.
- G. Wang, « [The complex neutrality of commercial space actors in armed conflict](#) », 16 novembre 2023.
- S. Kilpatrick, P. Cholous, S. Mwanga, E. Rushing, « [Reducing harm in military security operations](#) », 21 novembre 2023.
- C. Lune-Grayson, A. Khouzam, « [Responding to climate risks in conflict settings: in search of solutions](#) », 23 novembre 2023.

[International Law Blog](#)

- L. Radpey, « [Academic Paradox and Disparity: Inquiries on Overlooking the Kurdistan Question](#) », 2 novembre 2023.

L. McDonough Monroy, « [Floating Sovereign Tech Island Paradises? On the Legal Framework and Status of Floating Artificial Islands in the High Seas](#) », 13 novembre 2023.

H. Khan, « [Cyber Warfare in Modern Conflict: Rulebook Redux](#) », 20 novembre 2023.

F. Shako, « [COP 28 and the Need for Just Transition in the Global South](#) », 30 novembre 2023.

International Law Studies

L. Salatto-Rosenay, « [The Madrid Protocol: Filing International Trademarks Is Realistic](#) », 20 novembre 2023.

Kluwer Arbitration Blog

A. Crockett, I. Kenny, « [No “Third Bite at the Cherry”: Singaporean and Swiss Courts Reject State’s Jurisdictional Objections in Enforcement and Set-aside Proceedings](#) », 1 novembre 2023.

L. Keming, « [Why Won’t AI Replace Quantum Experts?](#) », 2 novembre 2023.

F. Ossa, M. Álvarez, « [Chile’s CAM Santiago Unveils Its First Regulation On Emergency Arbitration](#) », 3 novembre 2023.

F. Cominato Nemr, « [Arbitration With Public Entities in Brazil: Must Regulatory Agencies Participate?](#) », 4 novembre 2023.

M. Dean D.R. Itaralde, « [SIAC Manila Conference 2023: Deep Dive into Arbitration Trends in the Philippines](#) », 5 novembre 2023.

A. Roquette, H. Stieglmeier, « [A Fine Line: Admissibility of Global Claims](#) », 6 novembre 2023.

C. Villarroel Alarcón, « [The Plurinational Constitutional Court of Bolivia Sets a Limit on its Own Jurisdiction: A Relief for the Arbitral Community](#) », 7 novembre 2023.

M. A. Bonanno, « [What Alternatives Exist for International Arbitration Parties to Access §1782 Discovery?](#) », 8 novembre 2023.

P. Dahm, « [Inquisitorial Processes, or: Can Singapore Courts or Arbitral Tribunals Engage in the Amicable Settlement of Disputes?](#) », 9 novembre 2023.

T. Hughes, S. Clark, « [Highlights from CanArb Week 2023](#) », 10 novembre 2023.

G. Marchisio, « [Highlights from CanArb Week 2023: A Deep Dive into the World of Tribunal Secretaries](#) », 10 novembre 2023.

- T. Hughes, S. Clark, A. Korajlija, « [Highlights from the 2023 ICC Canada Conference: Navigating the Road Ahead](#) », 11 novembre 2023.
- A. Kaehlbrandt, « [2023 Berlin Dispute Resolution Days: SOS 112 – Crisis and Emergency Management in Arbitration](#) », 12 novembre 2023.
- A. Schmoll, D. Wisheart, F. Fawzy, « [2023 Berlin Dispute Resolution Days: A Deep Dive into How Arbitration is Done in Germany, From a National and International Perspective](#) », 12 novembre 2023.
- R. Castillo de la Cerda, R. Miguelangel Tahay, « [Too Complex for Arbitrators? A Look at Guatemalan Intra-Corporate Disputes](#) », 13 novembre 2023.
- F. Chisom Ebere, « [Examining the Jurisprudence of Extension of Time to Challenge Arbitral Awards under the 1996 English Arbitration Act](#) », 14 novembre 2023.
- B. Rubin, « [18th ICC New York Conference on International Arbitration: The Next 100 Years of Arbitration & ADR](#) », 15 novembre 2023.
- W. Kidane, « [The \\$11 Billion Dollar Question in The Federal Republic of Nigeria v. Process & Industrial Development: A Cultural Analysis](#) », 15 novembre 2023.
- H. Lee, I. Hyuk Hwang, « [What is Cryptocurrency, Exactly? Navigating Korea's Developing Landscape of Cryptocurrency Jurisprudence](#) », 16 novembre 2023.
- N. Lavranos, « [Wolters Kluwer Takes Over European Investment Law and Arbitration Review From Brill](#) », 16 novembre 2023.
- M. Jarrett, « [Aligning Legal Responsibility with Wrongfulness in the Calculation of Compensation in Investment-Treaty Disputes](#) », 17 novembre 2023.
- L. Jilong, L. Xianglong, « [Guiding Cases 199-201 Issued by the PRC Supreme People's Court—Further Steps Toward a Pro-Arbitration Regime](#) », 18 novembre 2023.
- B. Savoie, « [Seoul ADR Festival Recap: Empirical Data and Strategies for Recovery and Management of Arbitration Costs](#) », 19 novembre 2023.
- S. Lee, B. Joo, « [Seoul ADR Festival Recap: Current Trends and Predictions on Digital Assets Disputes](#) », 19 novembre 2023.
- E. Vanas-Metzler, A. Förstel-Cherng, « [New VIAC Selected Arbitral Awards Published Through the ITA Arbitration Report and Kluwer Arbitration](#) », 20 novembre 2023.
- N. Boghossian, « [Separability of Arbitration Clauses: A Perspective From Dubai](#) », 21 novembre 2023.
- A. Okubote, A. M. Suleiman, « [From Award to Enforcement: Nigeria's Innovative Award Review Tribunal Through the Eyes Of National Courts and Expanding Appeal Horizon](#) », 22 novembre 2023.
- S. Larsen, « [Sciences Po Law School 6th Brazilian Arbitration Forum: Assistance From National Courts: Wanted or Unwanted?](#) », 23 novembre 2023.

F. Zuñiga, B. Flores, « [On the Right Track: Chile's Supreme Court Recent Ruling on Recognition and Enforcement of Foreign Awards](#) », 24 novembre 2023.

A. Lopez, « [ISDS Under the USMCA: The First Three Years at a Glance](#) », 25 novembre 2023.

N. Lavranos, « [States Comply Less With Investment Treaty Arbitration Awards: Insights From a 2023 Report on Compliance](#) », 26 novembre 2023.

M. Sawan, « [Key Insights on Libya's New Arbitration Law](#) », 27 novembre 2023.

P. Dahm, « [Inquisitorial Processes, Or: Can Singapore Courts or Arbitral Tribunals Engage in the Amicable Settlement of Disputes?](#) », 28 novembre 2023.

J. Gregorio Torrealba, A. Gallotti, « [A Never-ending Story? Dual Nationals in Investment Arbitration: A Commentary on Santamarta v Venezuela](#) », 29 novembre 2023.

A. Singh, K. Anand, « [Revisiting the Indus Waters Treaty: PCA Reasserts Competence](#) », 30 novembre 2023.

[MJIL Blog – Blog of Michigan journal of international law](#)

Z. Tian, « [Cracking the Digital Spaghetti Bowl: A Recipe for Streamlined Global Trade](#) », novembre 2023.

E. A. Henderson, « [Moderately Developed Country Status](#) », novembre 2023.

W. Yousuf, « [From Empathy to Enmity: Navigating Escalating Resentment and Violence in Bangladesh's Rohingya Refugee Camps – A Call for UN Peacekeepers](#) », novembre 2023.

[Opinio Juris](#)

J. Hafetz, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Judgment at Nuremberg – Capturing the Complexities of Mass Atrocity Trials on Film](#) », 1 novembre 2023.

L. Harizanova, A. Thanvi, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Barbenheimer – Do Barbies Dream of Nuclear Sheep?](#) », 1 novembre 2023.

S. Zarmsky, F. Pues, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: True Crime isn't Always True Justice – The Unintended Consequences of Pop Culture Portrayals of Citizen-Sleuthing and OSINT](#) », 1 novembre 2023.

C. Gabriele, A. Srovin Coralli, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: "Guns for Hire" – Mandalorians' "Status" in the Star Wars Universe](#) », 1 novembre 2023.

- A. Zeynep Ozmen, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Ground Control to Major Tom: The Role of International Law in the Rescue of Astronauts](#) », 2 novembre 2023.
- D. Breen, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Game of Thrones and Hjalmar Schacht](#) », 2 novembre 2023.
- A. Gurmendi, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: The Wretched of Middle-Earth – A Postcolonial Reading of World Order in The Lord of the Rings](#) », 2 novembre 2023.
- D. Srivastava, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Frame by Frame – Unveiling Kashmir’s Political and Legal Dynamics through the Lens of Hindi Cinema](#) », 3 novembre 2023.
- M. Gobbato Leichtweis, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: Subverting Otherness Against Oppression – Decolonizing International Legal Scholarship Through the Music of Bob Marley and the TWAILers](#) », 3 novembre 2023.
- D. Dalla-Pozza, T. Paige, « [Third Annual Symposium on Pop Culture and International Law: When Toasters Commit Genocide – Law, Public Institutions, and Society Under Threat of Extinction](#) », 3 novembre 2023.
- M. Burgis-Kasthala, « [The Ungovernance of Gaza](#) », 3 novembre 2023.
- A. Klonowiecka-Milart, S. Paylan, « [Forced Displacement of Armenians from Nagorno-Karabakh: A Response](#) », 6 novembre 2023.
- S. Venkatesh, « [Interview: In Conversation with Judge Hilary Charlesworth](#) », 6 novembre 2023.
- A. Chandran, « [Mapping Asian States’ Position on Crimes Against Humanity Convention Through AALCO Records](#) », 7 novembre 2023.
- C. McGourty, « [Not Merely a Shameful Past: The Case for State Responsibility in the Magdalene Laundries](#) », 8 novembre 2023.
- Y. E. Gul, « [The Application of the Principle of Precautions within the Context of Northern Gaza: A Reminder](#) », 8 novembre 2023.
- D. Keane, « [Israel, Palestine and CERD’s Early Warning and Urgent Action Procedure](#) », 9 novembre 2023.
- R. Wilde, « [Israel’s War in Gaza is Not a Valid Act of Self-defence in International Law](#) », 9 novembre 2023.
- D. Dobrev, « [Security Challenges in the Black Sea: Military Exercise or a Navy Blockade? Analysis of the Russian Navy Activities in Bulgaria’s Exclusive Economic Zone in the Black Sea](#) », 10 novembre 2023.
- M. H. Zakerhossein, « [An Appeal to Address the Failure in Preventing Genocide in Gaza through the International Court of Justice](#) », 10 novembre 2023.

- E. Tambay, A. Khalfaoui, « [Status of Private Military Companies Personnel under IHL: Implications for Prosecuting Members of the Wagner Group in Ukraine](#) », 14 novembre 2023.
- F. P. Levantino, « [“How Do You Feel Today?” Exploring IHRL and IHL Perspectives on Law Enforcement and Military Uses of Emotion Recognition Technology](#) », 15 novembre 2023.
- Nivia, « [Towards the Earth Justice: How far can we go with Anthropocentrism and the Global South Approach?](#) », 16 novembre 2023.
- E. Brown, « [War Crimes, Cover-ups, and Britain’s Special Forces: Notes from the Afghanistan Inquiry](#) », 17 novembre 2023.
- M. Rishmawi, « [What Does International Law Have to Say About the Conditions of Life in Gaza Today?](#) », 20 novembre 2023.
- C. Antonopoulos, « [Russia’s Lawfare Against the West in the UN Security Council and the Law of Neutrality](#) », 21 novembre 2023.
- A. Agenjo, « [The Revival of Criminal Prosecution of Francoism Crimes in Spain: A New Opportunity for Hope?](#) », 23 novembre 2023.
- M. L. Vodiță, « [The Growing Relevance of the Paris Agreement’s 1.5 °C Temperature Goal in the Light of International Human Rights Law and Climate Change Litigation](#) », 23 novembre 2023.
- A. Malik, « [Classification of the Israel-Palestine Conflict under the Laws of War](#) », 24 novembre 2023.
- V. Priori, « [Italy’s Difficult Relationship with the Domestic Crime of Torture](#) », 24 novembre 2023.
- S. Jabarin, A. Abofoul, « [We are Witnessing a Genocide Unfolding in Gaza: To Stop it, the ICC Prosecutor Must Apply the Law Without Fear or Favour](#) », 24 novembre 2023.
- R. Albar, « [Finding the Human-Nature Equilibrium: A Reply to Nivia](#) », 27 novembre 2023.
- M. Lalla, « [Vie for the Big Guy: Developing Practice or Déjà-Vu?](#) », 27 novembre 2023.

[QIL: Questions of International Law, Questions de Droit International, Questioni di Diritto Internazionale](#)

- A. Savaresi, « [Advisory opinions on climate change: Leading from the bench?](#) », 30 novembre 2023.
- I. Papanicolopulu, « [The climate change advisory opinion request at the ITLOS](#) », 30 novembre 2023.
- M. Wewerinke-Singh A, Garg, J. Hartmann, « [The advisory proceedings on climate change before the International Court of Justice](#) », 30 novembre 2023.

M. Feria-Tinta, « [An advisory opinion on climate emergency and human rights before the Inter-American Court of Human Rights](#) », 30 novembre 2023.

[RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration](#)

A. Karri, « [The U.S.-Canada Safe Third Country Agreement & Gender-Based Discrimination](#) », 8 novembre 2023.

Y. Ioffe, « [Unaccompanied Asylum Seeking Children: Hotel Accommodation, Removal from Child Welfare system and Risk of Trafficking](#) », 9 novembre 2023.

J. C. Simeon, « [The Advancement and Protection of the Human Rights of Refugees and Other Migrants in the Age of the Global Compacts](#) », 14 novembre 2023.

S. Huq, « [Why Women Leave: Gang and Gender-Based Violence in the Northern Triangle](#) », 20 novembre 2023.

M. Holland, B. L. Fisher, « [Modest Proposals for Actors Supporting Third Country Solutions for Refugees](#) », 21 novembre 2023.

Y. Kargaran, « [The Good Faith Dilemma: Analysis of Rishi Sunak's Asylum Plan to Rwanda](#) », 22 novembre 2023.

E. Robbani, « [A Letter to My Parallel Self in Gaza](#) », 24 novembre 2023.

[Strasbourg Observers](#)

B. Durmuş, « [Judicial Stereotypes on Female Sexuality and Reproduction: Nurcan Bayraktar v Türkiye](#) », 2 novembre 2023.

I. Y. Nugraha, « [Consolidating the Legal Recognition and Protection of Same-Sex Couples: Koilova and Babulkova v. Bulgaria](#) », 7 novembre 2023.

A. Iurascu, « [The \(Un\)Acceptable Impact of Failed Waste Management: A Comment on Locascia and Others v. Italy](#) », 10 novembre 2023.

R. McQuigg, « [Domestic Abuse and Child Contact: Luca v The Republic of Moldova](#) », 14 novembre 2023.

G. Zanotti, « [Developing labour rights under the ECHR in Pengezov: one step forward and one step backward](#) », 17 novembre 2023.

M. Tzanou, « [Bulk transborder surveillance, foreign nationals and the application of ECHR rights: Wieder and Guarnieri v. the UK– a seminal \(but underwhelming\) judgment](#) », 21 novembre 2023.

S. Ganty, D. V. Kochenov, « [Hijacking Human Rights to Enable Punishment by Association: Valiullina, Džibuti and Outlawing Minority Schooling in Latvia](#) », 23 novembre 2023.

E. Brems, « [In the Strasbourg Club: Who controls my gametes? Ranting on Baret & Caballero v. France](#) », 28 novembre 2023.

[Verfassungsblog](#)

R. Oidtmann, « [Fighting Impunity Through Intermediaries. The European Union, International Criminal Justice, and the Rule of Law](#) », 3 novembre 2023.

M. Kretschmer, T. Kretschmer, A. Peukert, C. Peukert, « [Europe and the Global Race to Regulate AI. Why the EU should focus on data quality and liability rules](#) », 10 novembre 2023.

E. Guapizaca, « [Voting To Annex? On the Venezuelan 2023 Esequibo Referendum](#) », 10 novembre 2023.

N. A. Smuha, « [Biden, Bletchley, and the emerging international law of AI](#) », 15 novembre 2023.

C. Briddick, C. Costello, « [Supreme Judgecraft. Non-Refoulement and the end of the UK-Rwanda 'deal'?](#) », 20 novembre 2023.

S. Kucharski, « [Limited Success. Reflections on the Falepili Union Treaty](#) », 21 novembre 2023.

K. El Mahmoud, « ['Steadfast and Unreserved'. Is Germany in Breach of its Obligation to Ensure Respect for International Humanitarian Law?](#) », 28 novembre 2023.

[Voelkerrechtsblog – Der Blog des Arbeitskreises junger Völkerrechtswissenschaftler*innen](#)

R. Ramsahye, « [Israel and Gaza in the Heat of the Moment. Why Sound Legal Analysis Must Trump Rhetoric and Prevail](#) », 2 novembre 2023.

I. Miano, « [An Inclusive International Court of Justice. Still a Long Way to Go?](#) », 10 novembre 2023.

J.-H. Hinselmann, S. Katsoni, R. Oidtmann, « [Introducing the Book Review Symposium on "The Theory, Practice, and Interpretation of Customary International Law"](#) », 13 novembre 2023.

M. Garcia-Salmones, « [Legal Appropriation or Rechtsnahme through Customary International Law. On the Question of its Foundations](#) », 13 novembre 2023.

E. Bjorge, « [The Practical Question of the Interpretation of Customary International Law](#) », 14 novembre 2023.

O. Chasapis Tassinis, « [Reflections on Customary International Law and Interpretation](#) », 15 novembre 2023.

O. Korhonen, « [The Evergreen Examination Question](#) », 16 novembre 2023.

P. Merkouris, J. Kammerhofer, N. Arajärvi, « [Editors' Response](#) », 17 novembre 2023.

N. Salem, « [Teaching International Law in the Middle East. A Struggle post-October 7th & Israel's Invasion of Gaza](#) », 20 novembre 2023.

C. Vergerio, H. Simon, « [Fetishizing the State: Gentili and the Myth of the Modern Laws of War. An Interview with Claire Vergerio](#) », 21 novembre 2023.

D. Khachatryan, « [Transboundary Elements of Crime. A Case of Armenian Ethnic Cleansing before the ICC?](#) », 24 novembre 2023.

Blogs de langue espagnole

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'État) à la CNDA

Rien à signaler pour le mois de novembre 2023.

Blogs de langue italienne

Avec la contribution de Chiara Parisi, docteur de l'Université Côte d'Azur

A paraître dans la prochaine lettre.